

KARATE CLUB MOUVALLOIS
42 RUE SAINT PAUL 59420 MOUVAUX



Renseignements pendant les cours ou contacts :
Siège social : Tél : 03.20.36.22.77.
Michael BOUCHERY Tél : 06.23.19.33.37.
Patrice SERRA Tél : 06.19.24.32.26.
Site internet : <http://kcmouvaux.info>

SAISON 2009 / 2010

COURS DE KARATE au Complexe Sportif Pierre de COUBERTIN à MOUVAUX

Instructeurs diplômés : Bruno BAUSSART, 3^{ème} DAN, arbitre de la Ligue Flandre Artois
Patrice SERRA, 1^{er} Dan, arbitre de la Ligue Flandre Artois
Jérémy BAUSSART, 2^{ème} DAN

COURS	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	DIMANCHE
BABY KARATE (4 à -7 ans)	DEBUTANTS 17 H 30 à 18 H 15				
	GRADES 18 H 15 à 19 H 15				
ENFANTS (7 à 13 ans)		18 H 30 à 19 H 30	compétition convoc/ 15 jrs 17 H 45 19 H 15	18 H 00 à 19 H 00	
JEUNES et ADULTES		de 19 H 30 à 21 H 00	compétition convoc/ 15 jrs 17 H 45 19 H 15	de 19 H 00 à 20 H 30	
Vétérans	19 H 15 - 20 H 45 par quinzaine				de 10 H à 11 H 30

Débutants
Possibilité d'essayer quelques
cours gratuitement...



Site internet
Toutes les informations se trouvent
sur notre site internet
Possibilité de télécharger les
documents d'inscriptions

Rappel : Ouverture du dojo 15 minutes avant le début des cours

Attention ! Le certificat médical de non contre-indication à la pratique du karaté et l'autorisation parentale pour les moins de 18 ans sont obligatoires .

Adultes et Enfants : Cotisation annuelle, hors licence, en fonction de la date d'inscription

SEPT	OCT	NOV	DÉC	JANV	FÉVR	MARS	AVR	MAI	JUIN
160 €	160 €	160 €	160 €	110 €	110 €	110 €	80 €	80 €	80 €

Réduction pour inscriptions multiples (même famille) : 2^{ème} inscription = - 26,66% ; 3^{ème} inscription = - 33,33%

SEPT	OCT	NOV	DÉC	JANV	FÉVR	MARS	AVR	MAI	JUIN
2 ^{ème} inscription									
-43 €	-43 €	-43 €	-43 €	-29 €	-29 €	-29 €	-21 €	-21 €	-21 €
3 ^{ème} inscription et +									
-53 €	-53 €	-53 €	-53 €	-37 €	-37 €	-37 €	-27 €	-27 €	-27 €

Baby karaté : Cotisation annuelle, hors licence, en fonction de la date d'inscription

SEPT	OCT	NOV	DÉC	JANV	FÉVR	MARS	AVR	MAI	JUIN
80 €	80 €	80 €	80 €	70 €	70 €	70 €	60 €	60 €	60 €

Vétérans : Cotisation annuelle, hors licence, en fonction de la date d'inscription

SEPT	OCT	NOV	DÉC	JANV	FÉVR	MARS	AVR	MAI	JUIN
80 €	80 €	80 €	80 €	70 €	70 €	70 €	60 €	60 €	60 €

Paiement des cotisations : Possibilité de régler en 3 fois à savoir : 3 chèques à l'ordre du K.C.M. datés du jour de l'inscription et débités sur plusieurs mois (Septembre, Octobre et Décembre).

Inscription : Remplir le bulletin d'inscription du club accompagné du règlement et du certificat médical.
----> attention ! Pour la licence : un formulaire de la Fédération est à compléter et à signer (voir au club).



BULLETIN D'INSCRIPTION SAISON 2009 / 2010
KARATE CLUB MOUVALLOIS

ADULTE *et/ou* Enfant/mineur *et/ou* 2ème Enfant/mineur

Nom (s) :

Prénom (s) :

Adresse :
.....

Téléphone : E-mail :.....

Date (s) de naissance :

AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné, Mr, Mme
autorise mes enfants (Noms, Prénoms)
à pratiquer le karaté pendant cette saison 2009 /2010.

Date et signature -->

REGLEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE

Nombre d'inscrit(s) X (cotisation) =
Réduction pour adhésions multiples -
Licence FFKAMA : Nombre x 32 Euros +

Mode de règlement Total à régler

- espèces
 chèque (s) à l'ordre du K.C.M.

Banque Banque Banque
Numéro Numéro Numéro
Montant Montant Montant

Adhésions Règlement intérieur du Club , Certificat médical , Communication

"Je m'engage à respecter les clauses du Règlement Intérieur affiché au dojo
et à fournir rapidement un certificat médical d'aptitude à la pratique du
karaté et j'autorise également la diffusion de photos des karatékas
sur les supports de communication du club (presse, internet, calendrier, plaquette club)".

Le

Signature